



**MINISTÈRE
DE L'ACTION
ET DES COMPTES
PUBLICS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat d'État

REÇU LE
26 JUN 2020
CNOPP

CHRISTOPHE LINXE

Chef de cabinet, conseiller spécial

Paris, le

15 JUN 2020

Nos Réf. : ACPse/MEFI-D20-03746
Vos Réf. : Votre lettre du 14 mai 2020

Monsieur le Président,

Monsieur Olivier Dussopt, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics, a pris connaissance de votre correspondance par laquelle vous attirez l'attention de Monsieur Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, sur les impacts sociaux et économiques de la crise sanitaire liée au Covid-19 pour les cabinets libéraux des pédicures-podologues.

L'examen de ce dossier entrant dans les attributions du ministre des Solidarités et de la Santé, je vous informe que j'ai transmis votre courrier à la Cheffe de Cabinet de Monsieur Olivier Véran.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.


Christophe LINXE

Monsieur Éric PROU
Président du Conseil national
de l'Ordre des pédicures-podologues
116 rue de la Convention
75015 Paris



139 rue de Bercy – 75572 Paris Cedex 12